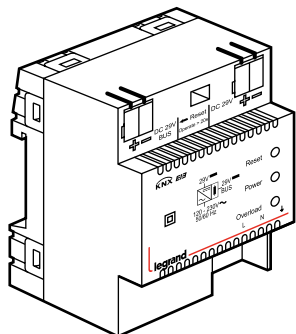


Alimentation modulaire - BUS/KNX

Référence(s) : 0 035 04/12



SOMMAIRE

Page

1. Utilisation	1
2. Caractéristiques techniques	1
3. Cotes d'encombrement	2
4. Raccordement	2
5. Normes	2
6. Entretien	2

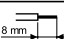
1. UTILISATION

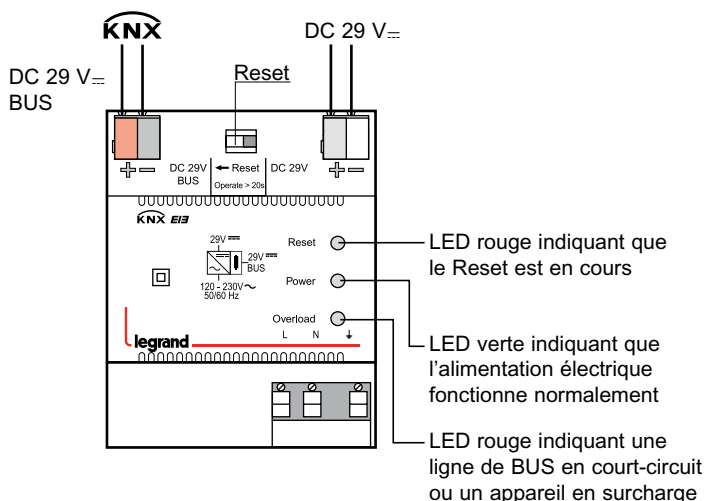
L'alimentation modulaire BUS/KNX fournit la tension nécessaire pour alimenter le KNX BUS en 29 V_{DC}. La connexion BUS KNX est effectuée par la borne rouge / noir sur la face avant du produit. Un filtre intégré évite le court-circuit des télégrammes sur la ligne de bus KNX.

Cette alimentation fournit aussi 29 V_{DC} à partir de la borne jaune / blanc auxiliaire qui peut être utilisée pour alimenter une autre ligne, en utilisant un filtre de découplage

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES (suite)

Tension d'alimentation	120-230 V~
Fréquence	50 / 60 Hz
Tension de sortie	29 V _{DC}
Courant de sortie réf. 0 035 04	640 mA
Courant de sortie réf. 0 035 12	320 mA
Connexion KNX	Connecteur KNX rouge noir
Types de bornes	automatique
Capacité des bornes	4 x (Ø 0,6 mm <  < Ø 0,8 mm)
Degré de protection	
Pénétration des corps solides et liquides	IP20 (installation sous enveloppe)
Tenue aux chocs	IK04
Nombre de modules	4
Température d'utilisation	-5°C à +45°C
Température de stockage	-25°C à +70°C
Poids	240 g



Chaque ligne de BUS nécessite une alimentation modulaire.

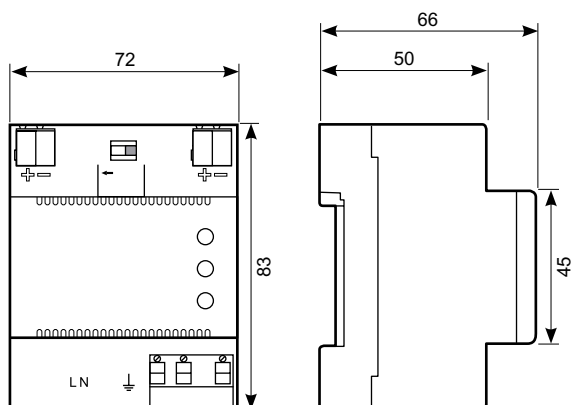
Des alimentations électriques supplémentaires peuvent être installées sur une même ligne avec le coupleur (réf. 0 035 16).

La distance entre l'alimentation modulaire - BUS/KNX et l'appareil ne doit pas dépasser 350 m.

Nota : L'ensemble des informations techniques sont disponibles sur

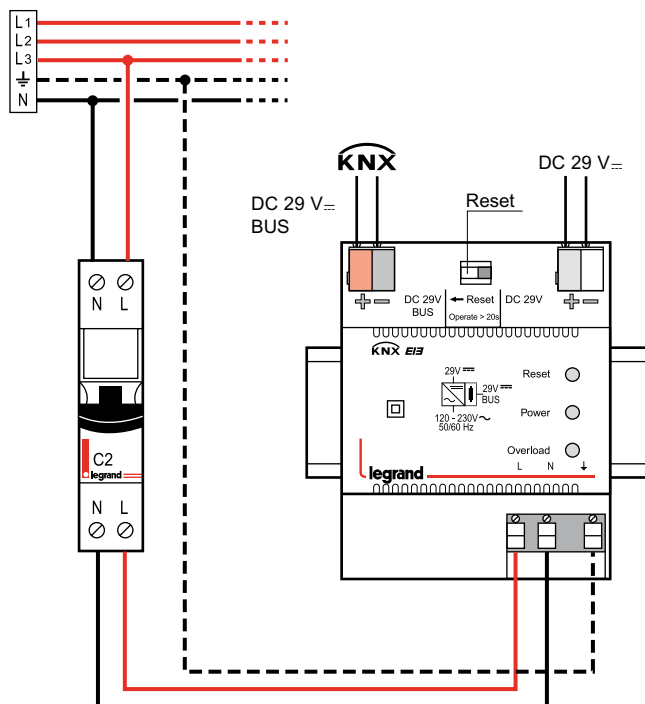


3. COTES D'ENCOMBREMENT



4. RACCORDEMENT

L'ensemble du câblage doit être réalisé en absence de secteur.



5. NORMES

- Directive : CE
- Normes d'installations : NFC 15-100
- Normes produits : NF EN 50428
- Normes environnementales :
- Directive européenne 2002/96/CE : DEEE (Déchet des Équipements Électriques et Électroniques) ou WEEE (Waste of Electrical and Electronical Equipments).
 - Directive européenne 2002/95/CE : LSD (Limitation des Substances Dangereuses) ou RoHS (Restriction of Hazardous Substances).
 - Décrets et/ou règlements : ERP (public)
ERT (travailleur)
IGH
- Marquage : KNX EIB, CE, Classe II

6. ENTRETIEN

- Ne pas utiliser : acétone, dégraissant, trichloréthylène.
- Tenue aux produits suivants :
- Hexane (En 60669-1),
 - Alcool à brûler,
 - Eau savonneuse,
 - Ammoniac dilué,
 - Eau de Javel diluée à 10%,
 - Produit à vitre.

ATTENTION : Pour l'utilisation de produits d'entretien spécifiques autres, un essai préalable est nécessaire.